



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64 - www.lasne-nature.be
Bureau de distribution : 1380 Lasne

« Un Jardin pour le Plaisir »

Si vous pensez qu'il y a mieux à faire que de simplement tondre une pelouse et évacuer de l'herbe, ou encore si vous souhaitez repenser tout ou partie de votre jardin, vous lancer dans la création d'un potager, vous êtes cordialement invités à la

**conférence « Un jardin pour le Plaisir »
organisée par Lasne Nature ce 13 mars à 20 h,
au Centre Sportif et Culturel de Maransart.**

Nous avons sélectionné trois thèmes pour vous aider à réaliser vos projets :

- « Comment réaliser un chouette potager pour retrouver la vraie saveur des fruits et légumes », avec André Verlaet (Nature et Progrès)
- « Comment remplacer l'un ou l'autre carré vert par une prairie fleurie réussie », avec Pascal Colomb (ECOSEM)
- « Comment attirer les animaux «bienvenus», et pouvoir en profiter », avec Renaud Delfosse, guide nature.

À la suite des exposés de nos trois intervenants, vous pourrez échanger vos idées et expertises personnelles pour aller plus loin et lancer ainsi une belle saison de jardinage.

Les bénéfices de cette soirée iront à l'ASBL « La Leçon Verte » qui, parmi ses multiples activités, réalise des jardins dans les hôpitaux pour enfants. « Ces petites graines à semer, ces salades à repiquer, les premières fraises qui rougissent, ces fleurs qui apportent le soleil et qu'il faut arroser, attirent le regard des curieux et les «cents pas» des malades prennent un sens – la direction du jardin ! »

Nous nous réjouissons d'avance de vous retrouver nombreux à prendre aussi la direction du jardin ... pour votre plaisir et celui des enfants hospitalisés.

Informations pratiques :

Date : le jeudi 13/03/08 à 20 h 00

Lieu : Centre Culturel et Sportif de Maransart, rue de Colinet.

Entrée : gratuit pour les membres et 5 EUR pour les non-membres.

Alimentation, santé & climat : des synergies pour une autre PAC

par Lionel Delvaux, IEW (Inter Environnement Wallonie), 27 janvier 2008

À l'heure du bilan de santé de la Politique Agricole Commune (PAC), nos éminences grises ont réalisé un bilan plus que consensuel. Continuons les politiques qui fonctionnent ! Plus de libéralisation, un soupçon d'environnement pour faire passer la pilule et une pincée d'enjeux climatiques. Rien de nouveau, donc, alors que le contexte agricole évolue rapidement conduisant à des tensions croissantes sur les marchés. Demain, le développement incontrôlé des agrocarburants, conjugué à une demande croissante au niveau mondial de lait et de viande pourrait bien bouleverser le rapport des prix alimentaires, créer une forte inflation tout en accentuant la production de gaz à effet de serre par l'agriculture. Dans ce contexte, la PAC mérite bien plus qu'un bilan de santé ! Elle pourrait (et devrait) bien être la clé

de voûte d'une politique de santé et d'une politique climatique ambitieuses.

Du rationnement à la surconsommation
Si la PAC a été conçue pour relancer une production agricole déficitaire, elle n'en a pas moins rapidement dépassé cet objectif puisque son principal souci a été, dès les années 80, de gérer les excédents produits. Et l'un des moyens utilisés pour gérer ces excédents n'a été autre que... la propagande. Les excédents ont fait l'objet de véritables campagnes de promotion, utilisant des arguments de santé sans aucune base scientifique. Le lait et ses dérivés en est probablement l'un des exemples les plus parlants. Et cette propagande s'est développée d'autant plus que l'industrie agroalimentaire a maintenant emboîté le pas. La consommation de produits laitiers (fromages, yaourt...) est depuis des décennies en

(suite page 5)

AU SOMMAIRE

Un Jardin pour le Plaisir	1
Alimentation, santé et climat	1-5-7
Notre point de vue sur l'extension du	
Champ de Bataille de Waterloo	2
Protégez-les	3
Assemblée Générale de Lasne Nature	3
Comment aménager un jardin potager	4
Oxygène contre mauvais gênes	5
La décroissance, concept économique et	
sociétal de demain	6-7
Promenade découverte du 28-01-2008	8
La nature de mars à mai	8-9
La grande aigrette à Lasne	9-10
La parole est donnée à nos lecteurs	10
Miel ou vinaigre	10
Vos boîtes aux lettres	11
Nos éditions	11
Collectes sélectives	11
Agenda	12
Mots croisés	12
Téléphones, fax, E-mail	12



Notre point de vue sur le projet de classement de l'extension du Champ de Bataille de Waterloo

Le projet avait pourtant de quoi séduire : donner au site déjà célèbre du Champ de Bataille de Waterloo, protégé par la loi du 26 mars 1914, une plus grande cohérence historique et paysagère via le classement de 910 ha supplémentaires de terres, dont une grande partie de terres agricoles mais également des terrains situés en zone d'habitat et en ZACC (zones d'aménagement communal concerté) avec, en arrière-plan, l'inscription de l'ensemble sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO...

Ce projet a vu le jour pour la première fois en 1993 à la suite d'études approfondies menées par le CREAT (centre d'études en aménagement du territoire basé à Louvain-La-Neuve) et relayé ensuite en 1999 par feu Monsieur Jacques Logie, Président de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), jusqu'à sa mort récente au mois de septembre dernier.

C'est le périmètre actuel, protégé par la loi de 1914, qui pose problème aux historiens : il ne concernerait que les zones de combats franco-anglais, sans tenir compte des zones où d'importants campements et/ou mouvements de troupe prussiens auraient joué un rôle décisif dans le déroulement de la célèbre bataille. Le volet paysager est également omniprésent dans ce dossier délicat puisque le classement vise à protéger une certaine unité paysagère, notamment visible depuis la butte du Lion, allant de pair avec les événements historiques qui se sont déroulés à l'époque.

Pour rappel, trois zones d'extension étaient au centre des débats, s'étendant majoritairement sur le territoire de notre commune mais également sur le territoire des communes de Waterloo et Braine-l'Alleud, invitées à rendre un avis sur le projet après enquête publique. Cette enquête a été l'occasion pour tous, et en particulier pour les propriétaires concernés, de formuler des remar-

ques sur le projet, sachant qu'une fois le bien classé, son propriétaire doit, avant toute introduction du permis d'urbanisme proprement dit (construction, transformation ou tout autre acte soumis à permis) obtenir un certificat de patrimoine, avec avis notamment de la CRMSF, procédure souvent longue et ardue.

À côté de lettres enthousiastes, vantant la richesse patrimoniale — tant au niveau historique que paysager — et touristique de ce projet, de nombreux agriculteurs et autres propriétaires ont exprimé leur crainte ou leur franche opposition au projet, considéré notamment comme inutile, disproportionné et/ou trop contraignant.

Notre commune a préféré dès lors rendre un avis défavorable, tout en souhaitant rester associée à tout nouveau projet éventuel. Dans une telle zone, la maîtrise de l'urbanisation nous semble en effet essentielle.

Il n'appartient pas à notre association de se prononcer sur la pertinence du volet historique du classement ou sur la légitimité des plaintes des uns et des autres.

Nous ne pouvons que vanter la richesse paysagère et patrimoniale qu'un tel classement permettrait de sauvegarder et souhaiter que toutes les autorités amenées à jouer un rôle dans ce dossier puissent arriver à une solution sur le long terme qui préserve ce site d'exception tout en le gardant viable pour ses occupants. Il faut en effet reconnaître que le projet de liste des restrictions aux droits de propriété, particulièrement sévère, était peu adapté tant à l'usage des parcelles agricoles, majoritaires, qu'à l'usage raisonnable des parcelles déjà bâties.

Comme tient à le rappeler la Direction du Patrimoine de la Région wallonne, un bien classé doit s'intégrer dans la vie d'une société et doit rester une zone vivante.



Protégez-les !



Mars est pour eux synonyme de migration mais aussi de dangers lorsqu'ils traversent nos routes.

Beaucoup de personnes se mobilisent à Lasne pour la réussite de cette migration :

- L'Administration communale pour l'ordre de police permettant de fermer la rue du Chêne au Corbeau, pour l'installation des panneaux signalant les zones de passage, pour la fermeture et l'ouverture des barrières les nuits de forte migration.

- Lasne Nature pour mettre les treillis sur les avaloirs, véritables pièges, les enlever et les nettoyer ensuite, pour organiser le passage régulier des bénévoles pendant les 6 semaines de migration potentielle et accompagner toutes les nouvelles personnes désireuses d'aider et de découvrir en même temps la beauté et la diversité de nos Batraciens.

- Et bien sûr, les nombreux bénévoles de tous âges, expérimentés, dévoués et enthousiastes qui ramassent les Batraciens, les identifient, les comptent et les déposent en sécurité de l'autre côté de la route.

- Enfin, tous les habitants de notre commune qui peuvent contribuer au sauvetage de ce maillon important de l'équilibre naturel en roulant au ralenti dès la tombée du jour dans les zones indiquées et, pour la rue du Chêne au Corbeau, en évitant d'emprunter la partie longeant les Etangs Noirs pendant ce mois de mars.

Rappelons ici que Lasne est une des plus importantes zones de migration en Région Wallonne : en effet, sur l'ensemble de nos trois sites de passage nous comptons en moyenne 7000 à 8000 Batraciens (crapauds, grenouilles, tritons) ; la rue du Chêne au Corbeau est de loin la zone la plus fréquentée d'où la nécessité d'y trouver une protection renforcée.

Si vous vous intéressez aux Batraciens, vous consulterez avec plaisir la feuille de contact de Natagora « L'Echo des Rainettes » (www.natagora.be/echodesrainettes).

Si vous aussi vous voulez participer et protéger ces Batraciens, contactez-nous : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Merci déjà.
M.N.

Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature du 29 novembre 2007

C'était, notamment, l'occasion de présenter la synthèse de nos activités passées, dont nous reprenons ici les grandes lignes :

Cellule Écoles et Nature

Préparation de la 4ème exposition inter-écoles « Énergie, d'où viens-tu ? ». Cette exposition devait se tenir en février 2008, mais a été annulée.

Cellule Batraciens

Malgré une longue période de migration en 2007, ce sont encore des milliers de crapauds, grenouilles et tritons qui ont été sauvés à la rue du Chêne au Corbeau et à la route de la Marache

Cellule Mobilité

- Une dizaine de réunions mensuelles

- Organisation en mars 2007 d'une conférence avec le globe-trotter Jamel Balhi, qui conquiert les deux cents participants par sa générosité. Cette organisation nous a permis d'aider la jeune ONG Mekong Plus

- Organisation, en septembre 2007, d'une après-midi « promenades familiales à vélo et à cheval », auxquelles ont participé plus de soixante personnes

Cellule Urbanisme

- Une dizaine de réunions mensuelles

- Suivi des dossiers d'urbanisme mis à l'enquête publique

- Suivi de dossiers plus anciens : protection paysagère rue d'Anogrune, ferme des Loups à la rue du Printemps...

Cellule Eau et Pollutions

- Participation aux réunions du Contrat de rivière Dyle

Cellule Chemins et sentiers

- Une dizaine de réunions mensuelles

- Poursuite de la vente des cartes et topo-guides

- Suivi des sentiers « à problème » : sentier du Mayeur (71), sentier du Coulant d'Eau (73)...

Cellule réserve ru Milhoux

- Entretien régulier de la réserve, avec une équipe de gestion constituée de bénévoles

- Accueil de visiteurs

- Conception et acquisition d'un radeau destiné à l'entretien de la grande mare

Cellule Plantes et semences

- Développement du réseau de collaborateurs et de l'éventail de semences

- Activité permettant de nombreux échanges avec le public intéressé

Autres activités

- Édition du bulletin trimestriel (numéro 72 en décembre 2007) par l'équipe de rédaction

- Distribution du bulletin par trente distributeurs bénévoles

- Participation à l'inauguration d'un centre hôtelier à La Hulpe en mars 2007

- Participation à la fête de l'Arbre au Château de La Hulpe en mai 2007

- Participation au Jardin d'Aywiers en mai et octobre

- Participation à la braderie de Lasne en juin

- Vente de polos et tee-shirts, cartes postales, semences, nichoirs...

- Mise à jour régulière du site internet

- Participation de différents membres au PCDN

- Participation à des réunions organisées par d'autres associations, dont IEW

- Organisation de quatre promenades à thème en octobre 2006, février, mai et septembre 2007

- Réunion publique à thème en mai 2007 sur « Les économies d'énergie à la maison »

- Réflexions des membres de l'AG sur les idées à mettre en œuvre

L'Assemblée Générale a encore approuvé les comptes de l'exercice 2006-2007 et le budget prévisionnel 2007-2008 proposé par le Conseil d'Administration.

C'est avec le verre de l'amitié que s'est terminée cette assemblée.

Willy Calleeuw
Président



Comment aménager un jardin potager

Cultiver ses légumes quoi de plus naturel ? On peut le réaliser même sur un balcon. Cueillir les fruits de son labeur et les manger sur l'heure, cela fait partie des petits plaisirs de la vie.

Jardiner ne rime pas obligatoirement avec labeur, fatigue, perte de temps et réussite aléatoire. Les jardiniers modernes veulent allier plaisir de l'assiette et le travail de la terre, sans pour autant être esclave de ce loisir, source d'apaisement.



Un jardin potager, pourquoi ?

Voici quelques raisons :

- Le plaisir de manger des légumes frais, sains, ayant du goût.
- Retrouver d'anciennes variétés, et des goûts de notre enfance.
- Profiter d'une détente physique.
- S'oxygéner, conserver une santé physique et morale.
- Partager le fruit de son labeur.
- Transmettre un savoir aux enfants.
- La fierté de produire quelque chose.
- Retrouver ses racines grâce au travail de la terre,
- Développer sa créativité.

Un jardin potager, comment faire ?

- Ne pas voir trop grand. Le jardinage doit rester un plaisir, il faut donc choisir sa surface en fonction de ses capacités, de sa disponibilité et de la taille de sa famille, pour ne pas manger des courgettes à tous les repas.

- Vous n'avez jamais fait de potager et l'envie d'en réaliser un vous trotte en tête. Pour vous donner du courage, pourquoi ne pas commencer par un tout petit carré de potager bien délimité pour y semer quelques salades ou radis si faciles à mener en culture. Vous créez ensuite d'autres carrés de culture au fur et à mesure de vos envies et de votre temps disponible. Au fil des années, votre potager grandira ! Il s'agit d'une méthode appelée « Jardin en carré » ou « Jardin de poche ».

Comment le réaliser ?

Faire un carré avec des planches de 1,2 m par 1,2 m que vous subdivisez en 16 carrés. Chaque petit carré intérieur fait 30 cm de côté.

Matériel nécessaire : 4 planches de

coffrage non traitées de 20 cm de largeur, de 1,20 m de longueur et de 20 mm d'épaisseur. 4 cornières d'angles de 70 mm ou des piquets pour faire tenir les planches.

Remplir au 3/4 de la hauteur avec de la bonne terre enrichie si besoin de terreau. Pour marquer la structure interne en cases de 30 cm tendez de la corde entre des clous ou posez des bambous. Puis laissez faire votre imagination, expérimentez, improvisez (sauf pour l'arrosage qui doit être peu abondant mais fréquent) en n'oubliant pas que le jardin en carré est un vrai puzzle végétal en 3 dimensions.

Exemple de plantation :

- Un ou deux pieds de tomate
 - Une courge qui l'on guidera vers l'extérieur pour ne pas tout envahir
 - Des aromatiques
 - Et pourquoi pas quelques fleurs pour mettre des couleurs
- Attention à ne pas vouloir trop en mettre au début

Pourquoi un potager en carrés ?

Cette méthode a de nombreux avantages :

- elle est adaptable à tout type de jardin et particulièrement pour les terrains en pente ; on peut également l'installer sur une terrasse.
- elle est esthétique : rien ne vous empêche de consacrer des carrés à des fleurs et d'autres aux légumes.
- vous gérez mieux les arrosages qui sont ciblés.
- facilité d'apport d'amendements grâce aux larges allées séparant les carrés.
- entretien facilité en raison des petites surfaces à traiter.
- productivité étonnante.

Quelle approche ?

Approche scientifique : le jardin est alors un terrain d'expérience, qui permet de comprendre le fonctionnement du vivant, l'influence des éléments naturels (eau, sol, lumière...).

Approche sensorielle : le jardin est un lieu de senteurs, de couleurs, de textures... et aussi de plaisirs gustatifs !

Approche artistique : le jardin est un lieu de création pour laisser libre cours à l'aménagement paysager (formes et couleurs...)

Approche poétique : lieu poétique et my-

thique, on peut y animer des ateliers d'écriture, lire de la poésie, inventer un jardin d'Eden ou celui de Monet...

Approche culturelle : anglais, japonais ou simplement zen, les jardins peuvent être aussi variés que les coutumes et les cultures du monde...

Approche historique : l'histoire des jardins est liée à l'histoire de l'humanité, on peut alors imaginer un jardin égyptien, un jardin médiéval ou bien celui de Lenôtre !

Quelques recommandations

Veiller à favoriser un équilibre naturel

- Tenir compte du sol, alléger un sol lourd ou renforcer un sol trop léger. Dans tous les cas favoriser l'humus par des apports de compost et de fumier. Le travail du sol doit être réduit au maximum pour préserver la couche fertile. Utilisation d'outils adaptés comme un aérateur du sol.
- Pas d'engrais chimiques coup de fouet qui fragilisent la plante et la rendent sensible aux maladies. De plus tous ces engrais se retrouvent dans le sol. Utiliser des engrais organiques (poudre d'os, algues...) et du compost (qui va réduire vos déchets à la poubelle).
- Pas de produits phytosanitaires que l'on retrouve ensuite dans l'eau du sous-sol et dans l'air, qui sont néfastes pour la faune et l'équilibre du jardin.
- Pas de terrain nu : le mulch est à la fois nourrissant, il améliore le sol et économise l'eau.
- Accueillir dans son potager, la petite faune : abeilles, coccinelles, hérissons...
- Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie, bien meilleure pour les plantes et en paillant vos cultures.

Le potager doit devenir un espace vivant, véritable lieu d'observation de la nature où le jardinier se trouve en harmonie avec cette nature.

Sources: <http://www.jardiniersdetournefeulle.org>





Alimentation, santé & climat : des synergies pour une autre PAC (suite de la page 1)

augmentation en Europe et le niveau de consommation est tel aujourd'hui qu'il est difficile de ne pas tenir compte des controverses en terme de santé publique, qui entourent sa surconsommation : ostéoporose, sclérose en plaques, cancers, diabète de type I, Alzheimer... autant de « vertus » qui génèrent des coûts importants de santé publique.

Une dégradation de la valeur nutritionnelle des aliments

La PAC ne s'est pas limitée à modifier nos comportements alimentaires pour s'affranchir à bon compte des excédents qu'elle a générés. Elle a également induit une modification de leur valeur nutritionnelle. Pour soutenir le développement agricole, la PAC a favorisé [1] un modèle de production intensif à base d'alimentation concentrée (le couple maïs-soja), au détriment des herbages, modifiant la qualité intrinsèque du lait et de ses dérivés. De nombreuses études mettent en évidence ces différences : le rapport oméga 3/oméga 6 des produits laitiers de type « extensifs » est beaucoup plus favorable pour la santé. Il en va de même pour leurs taux d'antioxydants [2] et de vitamines. Mais aussi, les fruits et légumes produits en agriculture biologique présentent des taux supérieurs d'antioxydants [3] et de vitamines et ne dépassent pas les limites de résidus en pesticides encore courantes pour cette catégorie d'aliments [4].

Dégradation des habitudes alimentaires

Parallèlement, la consommation des protéines animales a pris une place prépondérante dans notre alimentation. Cette modification des habitudes alimentaires est facilitée par l'augmentation du pouvoir d'achat, la promotion de ces produits et l'absence de politique publique nutritionnelle. La PAC, fer de lance des politiques européennes, n'a eu de cesse de soutenir un modèle productiviste à grand renfort d'aides à la production et de soutiens à la consommation... En Belgique, la consommation moyenne de viande est de 280 grammes/personne/jour, soit une consommation trois fois supérieure à nos besoins. Cela sans même prendre en compte les autres sources de protéines animales (œufs, produits laitiers, poissons...). Mais le bilan de santé de la PAC ne s'interroge pas sur la santé des consommateurs que nous sommes... ni sur celui des coûts en termes de santé publique : surpoids, diabète, maladie vasculaire, taux de cancers plus élevés ...

De l'alimentation à la santé

En France, près de 700 000 personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer. En 2020 elles seront 1,3 million. Les causes, de plus en plus (re)connues, sont bien sûr multifactorielles, mais fortement liées à notre alimentation. Ainsi, parmi ces facteurs de risque on retrouve l'excès d'acides gras « trans » [5], une insuffisance en antioxydants contenus dans notre alimentation, en

acide gras oméga 3 et notamment en acide docosahexaénoïque (DHA) [6]. Ces risques se cumulent d'un facteur allant de 1 à 6 ! L'augmentation dans notre alimentation des produits d'origine animale au détriment des végétaux est l'un des facteurs de risques les plus importants, aggravé par la dégradation nutritionnelle des aliments induite par l'agriculture productiviste.

Sans aborder les aspects humains, la maladie d'Alzheimer coûte en France 4,5 milliards d'euros et en Grande Bretagne, pas moins de 25 milliards d'euros. Allant dans le même sens, une étude plus large réalisée en France considère que la majeure partie des maladies cardiovasculaires, du diabète et de l'obésité, et 40 % des cancers pourraient être évitées en utilisant les connaissances accumulées, en changeant simplement les habitudes alimentaires. L'économie sur les seules affections de longue durée serait déjà de 38 milliards d'euros/an. Sans parler des autres coûts (arrêts maladie, perte de production, etc.) Des chiffres à comparer aux quelques 50 milliards d'euros dépensés pour la PAC, qui montrent combien agriculture, alimentation et santé devraient à l'avenir être liés.

De l'alimentation au climat

L'impact de l'agriculture sur l'environnement, à l'échelle mondiale, est considérable : 18 % des gaz à effet de serre sont produits directement par l'agriculture et trouvent principalement leur origine dans l'élevage [7]. Pour une calorie alimentaire consommée en Europe, près de quatre sont destinées à l'élevage... Si la part des GES produite en Europe par l'agriculture est de 10 %, la production alimentaire des 25 contribue pour 25 à 30 % des émissions de GES [8]. Le gisement en terme de réduction de gaz à effet de serre est donc plus que considérable. Un gisement qu'il faut comparer, à politique inchangée, aux 33 à 65 milliards d'euros engendrés par le développement des agrocarburants avec un risque important d'augmenter les GES !

Agriculture – alimentation – santé et climat : des synergies colossales

Si l'on considère les enjeux tant en termes climatique que de santé publique, il est souhaitable de modifier nos habitudes alimentaires en développant des politiques préventives ambitieuses [9], conjointement à l'amélioration de la qualité intrinsèque des produits agricoles. La mise en place d'une politique publique « nutritionnelle » et d'une politique agricole accompagnant ces changements nécessaires offre des perspectives importantes dans la production des agroénergies. Ainsi, une adéquation entre consommation et besoins permettrait de « libérer » plus de 50 % des terres cultivées en Europe et de les consacrer à l'extensification et au développement des énergies

« Oxygène contre mauvais gènes »

Depuis 7 ans, l'asbl lasnoise « La Leçon Verte » aménage des jardins dans des hôpitaux qui accueillent des enfants hospitalisés pour de courtes ou de longues durées. C'est sous le nom de « Oxygène contre mauvais gènes » que ces projets sont mis en oeuvre.

Ils ont pour but de donner un bol d'air à ces enfants malades, de leur proposer une activité mais aussi de les sensibiliser à la nature.

C'est un lieu qui leur procure amusement et détente, ils y oublient très vite leurs soucis et retrouvent une certaine sérénité.

Semer, repiquer, entretenir, récolter ou arroser est pour chacun un plaisir qui, associé à la joie d'offrir des petites fleurs coupées au jardin, fait oublier quelque temps, les piqûres et autres traitements.

La Leçon Verte propose ainsi à ces enfants des moments pour découvrir certains légumes, les voir pousser,

les arroser et, après les avoir récoltés et cuisinés, apprécier des saveurs parfois inconnues, qui les sensibiliseront sans aucun doute à une alimentation plus saine.

Il existe actuellement 4 jardins de « La Leçon Verte » :

- à l'Hôpital des enfants à Bruxelles
- à l'Hôpital de la Citadelle à Liège
- à l'Hôpital de Nivelles
- au Centre pédiatrique des Clairs Vallons à Louvain-La-Neuve.

Ces projets, pris en charge en totalité par l'asbl « La Leçon Verte », ne sont possibles que grâce à des dons (déductibles à partir de 30 euros). N'hésitez donc pas à les contacter pour plus d'informations.

asbl « La Leçon Verte »

Monique Lozet

Tel : +32 (0)477/63.57.13

e-mail : lecon.verte@skynet.be

www.leconverte.be

(suite page 7)



La décroissance, concept économique

Face aux enjeux planétaires actuels (réchauffement climatique, raréfaction des énergies fossiles, pollutions diverses, relations nord-sud, ...), des penseurs, des économistes, des scientifiques réfléchissent à de nouveaux modèles économiques et sociétaux comme le concept de la décroissance. Lasne Nature vous propose une synthèse des grandes lignes de ce concept, dans ce numéro, ainsi que les principales critiques qui lui sont adressées dans notre prochain bulletin (extrait de l'encyclopédie en ligne WIKIPEDIA)

La décroissance est un concept politique, économique et social, se plaçant à l'opposé du consensus politique actuel, selon lequel la croissance économique est un bienfait (1). Les adeptes de la décroissance proposent de lui substituer une diminution de la consommation et de la production, basée notamment sur la simplicité volontaire, permettant de respecter le climat, l'écosystème et les êtres humains.

Le modèle de la croissance basée sur la consommation et l'exploitation de ressources naturelles pas, peu, difficilement, lentement ou coûteusement renouvelables a, selon les tenants de la décroissance, atteint voire déjà dépassé ses limites.

La décroissance n'est pas considérée par ses défenseurs (« downshifters » ou « downsizers » pour les anglophones) comme un dogme politique, ni un modèle économique. Ainsi pour Paul Ariès : « Ce n'est pas une idéologie ni un modèle économique de plus, c'est d'abord un mot-obus pour pulvériser la pensée économiste dominante (2). » De la même façon, Serge Latouche considère qu'il s'agit d'une « trouvaille rhétorique heureuse (3) » et préfère le terme d'a-croissance, comme on parle d'« a-théisme (4) ».

Généalogie

Le concept de « décroissance » naît dans les années 1970 - en partie au travers de la thèse de Nicholas Georgescu-Roegen - de la prise de conscience des conséquences attribuées au productivisme de la société industrielle (que celle-ci soit issue d'un système capitaliste ou socialiste) :

- Épuisement des ressources pour l'énergie : pétrole (Pic pétrolier mondial arrivant entre 2008 et 2040 selon

les prévisions des compagnies et des gouvernements (5)), gaz (70 ans), uranium (50 ans (6)), charbon (200 ans (7)) (au rythme actuel de consommation).

- Raréfaction de nombreuses ressources primaires : cuivre, acier, iridium, etc... (8)

- Dégradation de l'environnement : effet de serre, dérégulation du climat, perte de la biodiversité, pollutions en tout genre.

- Dégradation de la santé qui en résulte : de la flore, de la faune, et aussi de l'humanité elle-même : stérilité, allergies, malformations, augmentation du cancer en France de 63 % de 1980 à 2000 (280 000 cas, dont seuls 30 % sont imputables au tabac et à l'alcool), (bien que le vieillissement de la population soit aussi un facteur multiplicateur).

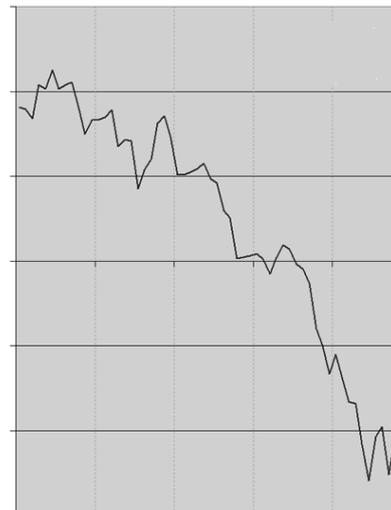
- Évolution du mode de vie des pays du Nord au détriment des pays du Sud : transports, traitement de nos déchets, alimentation (exemple : les pays du Nord importent du soja des pays en développement pour nourrir leur bétail : 7 calories végétales pour 1 calorie animale), énergies. Exploitation des ressources des pays du Sud au détriment de leur autosuffisance. (Exploitation considérée comme « néocoloniale »).

Ce productivisme est, depuis peu, partiellement remis en question par le « développement durable », concept qui est souvent vu par les partisans de la décroissance comme un oxymore (une contradiction dans les termes) : ceux-ci soutiennent qu'au rythme qu'il maintient, (20 % de la population planétaire consommant déjà 85 % des ressources naturelles), le développement ne peut pas être durable.

Le concept de « décroissance » tente de montrer qu'augmenter encore et toujours la production des biens et services, augmente nécessairement la consommation des ressources naturelles, ne faisant donc qu'accélérer le moment de leur épuisement. Il tente de montrer aussi que la dématérialisation de l'économie (9), espérée par les partisans de la croissance, est un leurre.

D'autre part, le problème de l'épuisement des ressources en énergie mis

à part, lorsqu'on multiplie l'empreinte écologique (en hectares) d'un européen moyen (c'est-à-dire la surface estimée nécessaire pour produire ses ressources consommées et pour absorber ses déchets et pollutions) par la population mondiale, les estimations montrent qu'il faudrait entre 3 et 8 planètes Terre pour que la population mondiale se rapproche du mode de vie européen (10). Ces 20 % les plus riches n'auraient donc d'autre choix que de réduire leur production et leur consommation afin de « décroître ». Pour ses partisans, la décroissance sera, tôt ou tard, imposée par la raréfaction des ressources naturelles. Ils proposent de l'anticiper de manière à affecter le moins possible notre qualité de vie.



Présentation du concept

Le concept de « décroissance » naît d'une controverse sur la croissance du PIB. Les défenseurs du concept de décroissance affirment que la croissance telle que mesurée par le PIB n'est « que quantitative » (par opposition à qualitative), puisqu'elle ne mesure que l'augmentation de la production et de la vente de biens sans tenir compte du bien-être des populations, de la santé des éco-systèmes et des équilibres climatiques. Ils privilégient des indices de développement alternatifs tels que l'Indicateur de développement humain, l'empreinte écologique, l'indice de santé sociale.

Les partisans de la décroissance affirment que ce type de développement économique s'oppose aux « valeurs humaines » (11) et ne tient pas compte du fait que la Terre est limitée aussi



e et sociétal de demain ?

bien dans ses ressources naturelles que dans sa capacité à supporter la destruction de son biotope (résilience).

La théorie appelée « bioéconomie » telle qu'exprimée par Nicholas Georgescu-Roegen dans *The Entropy law and the Economic Process* (1971) fait partie des fondements de la décroissance, tout comme les critiques de l'industrialisation des années 1950, 60 et 70, comme celle de Günther Anders (*L'Obsolescence de l'homme*, 1956) et d'Hannah Arendt (*Condition de l'homme moderne*, 1958), celle du Club de Rome, à travers notamment le rapport Meadows de 1972 qui a pour titre français *Halte à la croissance ?*, ou encore celle de Ivan Illich avec *La Convivialité* (1973).

Hypothèses

La théorie de la décroissance part de quatre hypothèses :

- Le fonctionnement du système économique actuel dépend essentiellement de ressources épuisables dont la consommation s'accroît.

- Il n'y a pas de preuve d'un « découplage » possible entre la croissance économique et la croissance des impacts écologiques.

- L'accroissement de la richesse marchande ne peut se faire qu'au détriment d'autres types de richesses comme la santé des écosystèmes, la qualité de la justice, les bonnes relations qui sont entretenues entre les personnes au sein d'une même société, le degré d'égalité, le caractère démocratique des institutions, etc.

- Les sociétés occidentales, dont le développement économique s'est essentiellement basé sur l'augmentation de la consommation de biens matériels, ne seraient pas conscientes de la dégradation de richesses plus essentielles comme la qualité de vie (silence, air non pollué, eau pure...), et sous-estimeraient les frustrations générées auprès des populations exclues de cette abondance, que ce soit dans les couches populaires ou dans les pays du Sud.

La décroissance n'est pas présentée comme une fin en soi mais comme un moyen de rechercher une qualité de vie supérieure et de permettre aux générations futures d'en jouir également.

Ses tenants arguent que la mesure du PIB est une mesure abstraite ne prenant pas en compte le bien-être des populations ni la santé des éco-systèmes.

La suite dans notre prochain bulletin, avec les critiques du concept

Notes et références

1. Dans un article publié par le journal *Les Échos* le 1er septembre 1998, Guillaume Sainteny, Maître de Conférences à Sciences Po (Paris) déclare : « aujourd'hui, à l'aube du retour de la croissance, plus personne ne réclame la croissance zéro. Si l'événement passe inaperçu, il n'en semble pas moins remarquable : un consensus existe aujourd'hui sur les bienfaits de la croissance. »
2. Politis du 15 mars 2007.
3. *decroissance.info* - « Feu sur la croissance avec Serge Latouche ! » par Patrick Piro.
4. Serge Latouche écrit : « Le projet de construction, au Nord comme au Sud, de sociétés conviviales autonomes et économes implique, à parler rigoureusement, davantage une « a-croissance », comme on parle d'a-théisme, qu'une dé-croissance. C'est d'ailleurs très précisément de l'abandon d'une foi et d'une religion qu'il s'agit : celle de l'économie. Par conséquent, il faut inlassablement déconstruire l'hypothèse du développement » dans *Le Monde diplomatique*, novembre 2004.
5. Selon un rapport du Ministère français de l'industrie & de la Direction générale de l'énergie et des matières premières, intitulé « L'industrie pétrolière en 2004 », la production pétrolière aura atteint son pic de production et entrera en déclin à partir de 2013. Information relayée par la BBC : <http://news.bbc.co.uk/1/hi/business/4077802.stm>
6. Pénurie et fin progressive de l'uranium
7. *Panorama minier 2000* : le charbon
8. Voir l'article de *The Inquirer* : « Certains métaux se font rares et les prix grimpent »
9. La « dématérialisation de l'économie » désigne le déplacement de l'économie - alors que celle-ci continue de croître -, vers un secteur tertiaire qui utiliserait moins de ressources naturelles, et notamment moins d'énergie. Mais si l'« intensité énergétique de l'économie » baisse légèrement, on ne peut, selon les décroissants, en espérer trop
10. Site de référence concernant l'empreinte écologique
11. Notamment Serge Latouche, 'La déraison de la raison économique', introduction

Alimentation, santé & climat : des synergies pour une autre PAC (suite de la page 5)

renouvelables. À l'inverse, la politique du laisser-faire pourrait conduire à un résultat équivalent du fait de la compétition entre utilisations énergétiques et alimentaires des sols mais avec un coût et une iniquité irresponsable.

Une politique de décroissance pour plus de bien-être ?

[1] Le maïs fourrager a été largement soutenu par la PAC depuis 1992, au détriment des prairies

[2] dont le rôle est important pour la prévention des cancers

[3] Les fruits produits en agriculture biologique, et donc sans traitement fongicide, ont des taux d'antioxydants plus élevés qui trouvent leur origine dans la stratégie de la plante développée pour se protéger des attaques fongiques...

[4] Environ 5 % des fruits et légumes conventionnels dépassent les limites maximales de résidus en pesticides

[5] provenant de l'hydrogénation des graisses végétales et des matières grasses contenues dans les produits laitiers et la viande bovine

[6] O. Tickell. *Alzheimer* : comment réduire les risques. *L'écologiste*, n° 24 ; octobre-novembre 2007

[7] via les GES produits par le bétail, la production de l'alimentation du bétail et la gestion des effluents

[8] ce calcul prend en compte les GES liés à la production des engrais et des pesticides, la transformation des produits, les emballages, la réfrigération et, bien entendu, les transports

[9] Depuis 2005, un premier pas a été fait puisqu'un plan national nutrition et santé pour la Belgique a été établi

Communiqué

Projection de courts-métrages internationaux non professionnels, le jeudi 20 mars 2008, à 20 h 15, au Centre Sportif et Culturel de Maransart.

Au programme, entre autres, deux films « nature » récompensés au Festival Nature de Namur, et un film sur les « sentiers ».

P.A.F. 5 € et pour tous renseignements, contactez Franz Bardiaux au 02 633 18 35.

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.



Promenade découverte de la nature hivernale le 28-01-2008

Renaud DELFOSSE nous a emmené à la découverte de la nature hivernale, qui manifeste déjà de nombreux signes de réveil.



Le lieu de rendez-vous était fixé à proximité de l'une des portes d'entrée de l'abbaye d'Aywiers. Après le passage de la porte St Benoît, actuellement équipée d'un tunnel provisoire de protection suite à son ébranlement par un camion, nous sommes passés sous la

porte Ste Lutgarde.

Renaud ne fut pas avare d'explications et d'anecdotes pendant toute la promenade. Il attire notre attention sur cet espace de sous-bois débarrassé de ses feuilles mortes. Le chevreuil a pour habitude d'aménager de tels endroits pour dormir. On peut donc supputer sa présence en ces lieux. Un peu plus loin, nous passons en évitant de troubler l'intimité de deux arbres enlacés. Ce champignon positionné au plus haut sur le tronc de ce hêtre est un *Fomes fomentarius*, Règne : Fungi, Cl. Homobasidiomycetes, O. Aphyllophorales, F. Coriolaceae. Son nom vernaculaire : Amadouvier. L'amadou est constitué par la fibre toute douce au toucher constituant la chair coriace du champignon. Une fois bien séché, il s'enflamme au contact d'une étincelle. C'est grâce à cette caractéristique que



l'amadou a permis à nos lointains ancêtres de maîtriser le feu et de faire ainsi un grand bond en avant dans l'évolution humaine. Le groupe poursuit sa progression au pas du naturaliste, à savoir : un pas en avant, un pas à droite, un pas à gauche et parfois un pas en arrière. Ici, la mise à sec d'un étang est l'occasion d'évoquer une méthode pratiquée pour réduire le volume de la vase présente sur le fond d'un étang. Dans ce cas, cela se réalise par deux effets : chasser une partie de la vase vers l'aval et réduire la masse restante par la minéralisation naturelle. Il convient cependant de remettre l'étang sous eau avant l'arrivée des batraciens qui viennent s'y reproduire. Dans la houppe de ce noisetier, les fleurs mâles, chargées de pollen, donnent la couleur jaune dominante. Le noisetier est une plante monoïque, c'est-à-dire dont les fleurs mâles et femelles sont réunies sur un même pied mais à des endroits différents. Renaud a piqué notre curiosité en évoquant des caractères très particuliers chez le houx, présent également sur notre parcours. Cette plante présente, dans un premier temps, le caractère hermaphrodite. Toutes ses fleurs, à la floraison, possèdent à la fois les éléments mâles (étamines) et les éléments femelles (pistil). Cependant, l'avortement des étamines ou du pistil de toutes les fleurs d'un même pied en fait, en réalité, une plante dioïque (un seul sexe par pied). Les particularités du houx ne s'arrêtent pas là. C'est une plante hétérophylle. En effet, les pieds de houx portent des feuilles lobées au bord garni de pointes piquantes jusqu'à hauteur d'homme. Les feuilles présentent ensuite de moins en moins de piquants à mesure que l'on s'élève dans la plante, pour présenter au sommet des feuilles entières et dépourvues de piquants. Les biologistes y voient une adaptation défensive contre les herbivores. Nous voici à proximité de la zone humide d'intérêt biologique et zone Natura 2000 acquise et gérée par Lasne Nature grâce à la collaboration de ses membres

La nature de mars à mai

En mars, la vie aux abords des étangs reprend ses droits. Un de ses plus beaux habitants, le **grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*) est en quête de l'âme sœur. La parade amoureuse est l'occasion de mettre en valeur ses plus beaux atours : la double huppe noire et les touffes rousses et noires des oreilles sont hérissées. Le couple nage, plonge, ramasse des herbes et remonte poitrine contre poitrine en tortillant la tête. La succession de figures parfaitement synchrones, appelées



cérémonies, se déroule dans un ordre précis. Voilà une bonne raison pour aller observer ce rituel printanier in situ.



dès avril. Il s'agit du **citron** (*Gonepteryx rhamni*) dont la couleur jaune brillant est portée par le mâle uniquement ; la femelle est plutôt vert très pâle, presque blanc. Ce lépidoptère a passé l'hiver dans le couvert d'un lierre, où il est resté immobile, les ailes fermées, ressemblant à une feuille, ce qui lui a permis d'échapper au bec d'un prédateur en quête de quelques calories. La femelle déposera ses œufs vert pâle en avril ou mai au dos d'une feuille de bourdaine ou de nerprun. Au bout de dix jours une chenille va sortir de l'œuf, qu'elle va grignoter puis va passer au régime végétarien. Le citron peut vivre un peu plus d'un an, ce qui est un re-

cord de longévité pour les papillons de nos régions.

cord de longévité pour les papillons de nos régions.

De la famille des liliacées, comme la jacinthe des bois ou l'ail des ours, le **sceau-de-salomon** (*Polygonatum multiflorum*) est une



plante vivace qui peut atteindre 60 cm de hauteur. La tige unique cylindrique apparaît au printemps à partir d'un rhizome horizontal charnu. Elle va se garnir de feuilles alternes ovales à nervures convergentes sans pétiole. Les fleurs tubulaires, blanc verdâtre, pendantes en grappes sont visibles entre avril et mai. Elles seront remplacées par une petite baie noir bleuâtre. Cette plante d'ombre pousse sur un sol sec, calcaire ou sableux.

bénévoles. La bien connue réserve du «Ru Milhoux». Une des opérations effectuées récemment, est le fauchage annuel (fauchage en milieu aquatique) des roseaux afin de prévenir l'envasement de la zone qui conduirait au comble-



ment et in fine à l'assèchement de celle-ci. Cette opération s'effectue par tiers de la roselière chaque année afin de conserver une zone de protection suffisante pour abriter les oiseaux nicheurs. En fin de promenade, Renaud s'applique à régler minutieusement sa lunette afin de permettre à tous d'observer à tour de rôle aigrettes et cormorans. Renaud ajoute que : «La grande

aigrette n'était, jusqu'il y a peu, qu'accidentelle en Belgique. On l'y observe de plus en plus souvent mais elle est encore assez peu commune. Quelle chance d'avoir pu l'observer! ». Nous avons pu observer également trois cormorans posés sur les branches supérieures d'un arbre situé dans la zone humide à une centaine de mètres de distance (à vol d'oiseau, bien entendu). Il s'agissait de **Phalacrocorax carbo**, **Grand cormoran**. Je remercie chaleureusement Renaud DELFOSSE, sympathique guide-nature, pour toutes ses explications pointues sur les différents sujets rencontrés ainsi que tous les responsables et bénévoles de Lasne Nature dont la contribution à la préservation de la nature et les efforts qu'ils font pour la mettre à disposition du public dans les meilleures conditions, contribuent au plaisir et à la bonne santé de tous.

28-01-2008, Guibert

Le reportage complet sur le blog <http://guibert2.skynet-blogs.be/>

La grande aigrette à Lasne

Peut-être l'avez-vous observée également lors d'une de vos promenades hivernales à Lasne. En tous cas, nous sommes plusieurs à avoir pu les admirer (elles étaient quatre), en cette fin janvier, sur les étangs se trouvant en aval de la réserve du ru Milhoux, à la rue de l'Abbaye.

La grande aigrette (*Ardea alba*) est un échassier vivant près des eaux douces. C'est le plus grand des hérons et des aigrettes d'Europe. Elle a approximativement la même taille que le héron cendré. Son plumage est entièrement blanc et elle ne possède pas de huppe. En période de reproduction,



Photo: R. Delfosse

de très longues plumes ornementales, appelées 'aigrettes' ou 'crosses' descendent des épaules en barbes séparées et tombent sur la queue et le bas du dos. Les pattes (tarses) sont gris verdâtre ou noires sauf la partie supérieure (tibia) qui est jaune au printemps. Le long bec est noir, jaune à la base.

Les deux sexes sont semblables, avec le mâle légèrement plus grand que la femelle.

Le juvénile ressemble à l'adulte non

(suite page 10)

La nature de mars à mai

La **fouine** (*Martes foina*) est un musté-lidé d'environ 70 cm de longueur totale, qui présente un museau pointu, une longue queue fourrée (plus de 20 cm), et dont le pelage est châtain, avec une bavette blanche. En avril-mai, la femelle va sortir de sa cache au crépuscule afin de trouver la nourriture qui lui permettra de reconstituer ses forces après la mise bas de deux à sept



jeunes qui vient d'avoir lieu. La fouine vit près de l'homme : dans un grenier, dans une grange, éventuellement dans un tas de bois. Elle est omnivore, donc se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux, d'œufs, de fruits, d'insectes, et de déchets abandonnés par l'homme.



plante vivace de 15 à 30 cm de haut présente une tige quadrangulaire, des feuilles étroites lancéolées sessiles, et porte des fleurs blanches de 20 à 30 mm de diamètre. Elle ressemble à une étoile, d'où la racine latine de son nom stella. Holostée vient du grec holos-osteon qui signifie entièrement fait d'os. La plante aurait été utilisée autrefois pour soigner des fractures. La forme de ses feuilles lui vaut le surnom de « langue d'oiseau ».

Au printemps, dans les sous-bois et dans les haies, il est une jolie fleur blanche qui va se laisser admirer : la **stellaire holostée** (*Stellaria holostea*). Cette

En mai, il est possible d'observer les jeunes **renards** (*Vulpes vulpes*). Le terrier occupé s'identifie par la présence de plumes, pattes de lapin et autres restes de repas. Des petits gémissements aigus sont un signe supplémentaire. Après un longue attente, une petite tête peut apparaître à la sortie de la cache. Le renardeau peut alors s'aventurer aux abords du terrier, bientôt suivi par ses frères et/ou sœurs. Leur pelage duveteux, leurs rondeurs, leur candeur ne peuvent que nous émouvoir.





La parole est donnée à nos lecteurs

Nous publions ci-dessous, le point de vue d'une lectrice lasnoise.

Lettre ouverte aux agriculteurs

Vous vivez dans des bâtiments anciens qui trop souvent ne sont plus adaptés à l'exploitation actuelle. Nous admirons vos fermes, mais nous pouvons comprendre que votre métier vous oblige à construire des bâtiments plus conformes à vos besoins. À proximité de ces superbes témoins de l'architecture rurale de notre région, des bâtiments sans âme et souvent de grandes dimensions s'édifient.

Pouvons-nous vous demander de masquer ces constructions avec des plantations appropriées ! Ce n'est pas un sapin chétif récupéré après Noël ou quelques touffes de lavandes qui masqueront vos installations !

Vous savez mieux que personne ce que planter et faire pousser des plantes veut dire !

Le paysage de notre belle vallée mérite cet effort supplémentaire.

MW

Pitié pour nos oreilles !

Les feuilles poussent sans bruit au printemps, les feuilles tombent sans bruit en automne, quand elles sont mortes, elle croquent sous nos pas. Bruit du râteau qui les rassemble en tas accompagne les mouvements du jardinier. Depuis quelques saisons, la chute des feuilles s'accompagne de bruits dont l'agressivité est sans commune mesure avec le travail à effectuer. Pendant des journées entières, samedi et dimanche inclus, des machines infernales traquent les feuilles mortes sans répit. Au premier coup de vent tout s'envole à nouveau et les machines repartent de plus belle. Pitié pour l'environnement sonore.

Il paraît que l'on gagne du temps grâce à ces machines bruyantes. Celui qui les manœuvre doit se mettre un casque sur les oreilles pour travailler, mais nous ? Que pouvons-nous faire ? à part nous désoler... Les bruits de la campagne ont pratiquement disparu. Il n'y a plus de poules, plus de coq (ça faisait du bruit) ! Plus de vaches dans les prés, presque plus d'oiseaux à cause des insecticides, ceux qui restent dépendent de notre bonne volonté pour trouver de la nourriture toute préparée. Il me semble que Lasne Nature peut alerter une fois de plus ses lecteurs. Restons vigilants, le monde qui nous entoure est de plus en plus fragile.

MW

La grande aigrette à Lasne (suite de la page 9)

nicheur, avec le bec et les pattes de couleur plus terne.
Taille : 94 à 104 cm / Envergure : 131 à 145 cm / Poids : 1000gr / Longévité : 23 ans

Chant : La grande aigrette émet un « corr » bas et sonore. Quand elle est dérangée, elle pousse des cris rauques pour défendre son territoire, émettant un profond croassement. On peut aussi entendre quelques sons sourds au nid.

Habitat : Elle niche dans les roselières ou dans les arbres au bord des lacs et des grands étangs. Elle fréquente également les prairies humides et les rizières.

Elle est originaire du centre et de l'est de l'Europe (Roumanie, Bulgarie, Russie...).

Comportements : Elle se nourrit pendant le jour, et dort la nuit dans des dortoirs communs où les oiseaux se rassemblent.

Vol : La grande aigrette a un vol direct soutenu, avec de profonds et fermes battements d'ailes. Pendant le vol, elle tient son cou en forme de S enfoncé dans les épaules.

Régime : La grande aigrette est piscivore. Son alimentation est assez ressemblante à celle des autres hérons : poissons, batraciens, insectes aquatiques, reptiles, petits rongeurs forment en effet l'ensemble de son menu.

Les multiples persécutions dont l'oiseau fut autrefois victime, la capture des adultes en période de reproduction pour la plumasserie destinée aux chapeliers et sa destruction du fait de son régime alimentaire à tendance piscivore, en avaient fait un des oiseaux les plus menacés d'Europe.

Dans le courant des années septante et grâce aux mesures de protection dont elle bénéficie alors à travers tout le continent, un redressement progressif de ses effectifs s'est amorcé. Son aire de reproduction s'étend petit à petit, la Grande Aigrette est maintenant nicheuse en Allemagne, en Hollande et en France.

En Wallonie, si l'oiseau ne niche pas (encore...), l'évolution des effectifs est significatif ; de nombreux individus sont dénombrés lors des passages migratoires d'automne. Et lors de la remontée des premiers migrateurs dès février.

MIEL

OU VINAIGRE

Qu'est devenu l'arbre du Centenaire à Maransart ?

Stupeur chez les plus anciens habitants du village de Maransart, qui ont découvert qu'en janvier dernier l'on procédait à l'abattage de cet arbre planté lors de la commémoration du centenaire de la Belgique. Ils regrettent qu'aucune information n'ait été communiquée au préalable. Et maintenant, quelles sont les intentions des autorités communales ? Replanter ?



Prendre le bus sans devoir se chausser de bottes !

Bravo pour l'aménagement, par la commune, d'espaces adaptés à

Les trottoirs sont-ils devenus des parkings? Cela semble être la règle à Lasne, les piétons sont tenus de s'y adapter... en emprun-

deux arrêts de bus de la rue d'Anogrune.

Les usagers pourront enfin attendre et descendre de leur bus sans devoir escaler le talus enherbé.

tant la chaussée, à leurs risques et périls.

Le rappel de la limitation de vitesse à 50 km/h, à la rue du Printemps, par la pose de panneaux de signalisation supplémentaires, est apprécié par plusieurs usagers et riverains de cette artère fort fréquentée de la commune.





Vos boîtes aux lettres

Nous avons déjà évoqué les difficultés rencontrées par nos distributeurs bénévoles lors de la distribution du bulletin que vous avez entre les mains. Votre facteur est logé à la même enseigne en cette matière et afin de remédier à ces inconvénients La Poste nous suggère ceci : « Présentez votre boîte aux lettres sous son meilleur jour ».

1. placez votre boîte aux lettres le long de la voie publique
2. l'ouverture sera d'au moins 23 cm de large et de 3 cm de hauteur. La profondeur minimale doit avoir 35 cm
3. l'ouverture se situera à une hauteur comprise entre 70 et 170 cm
4. l'accès à la boîte aux lettres sera toujours libre et sans danger
5. affichez bien en vue le numéro de maison et le numéro de boîte éventuel
6. indiquez le nom des habitants sur la boîte aux lettres (ce qui n'est pas obligatoire, mais conseillé)

Merci pour nos distributeurs, et pour votre facteur qui est confronté à chaque tournée à différents désagréments.



COLLECTES SELECTIVES

SACS BLEUS, PAQUETS DE PAPIERS ET CARTONS à déposer le matin dès 6 heures ou la veille à partir de 18 heures.

MARS

- Mardi 11: sacs bleus (PMC)
- Mardi 18 : papiers et cartons
- Mardi 25 : sacs bleus (PMC)

AVRIL

- Mardi 8 : sacs bleus (PMC)
- Mardi 15 : papiers et cartons
- Mardi 22 : sacs bleus (PMC)

MAI

- Mardi 6 : sacs bleus (PMC)
- Mardi 13 : papiers et cartons
- Mardi 20 : sacs bleus (PMC)

JUIN

- Mardi 3 : sacs bleus (PMC)
- Mardi 10 : papiers et cartons
- Mardi 17 : sacs bleus (PMC)

GROS ENCOMBRANTS

Mercredi 7 mai dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le lundi.

Mercredi 14 mai dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le mardi.

Mercredi 21 mai dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le jeudi.

Mercredi 28 mai dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le vendredi.

En cas de problème, téléphonez au Service Environnement de la Commune, au 02 6340583.

Les dictons du cultivateur

« Mars pluvieux, an disetteux »

« Avril fait la fleur, mai en a l'honneur »

« Mai fleuri: an réjoui, mai frileux: an langoureux, mai venteux: an douteux »

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.

Nos éditions - nos tee-shirts

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel plus beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• **TOPO-GUIDE N° 1**
«12 PROMENADES À LASNE»

• **TOPO-GUIDE N° 2**
« 14 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de chaque topo-guide : 6 € + frais d'expédition de 1,62 €.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,70 €.

• **CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.**
Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,08 €.

• **CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE**

Prix noir et blanc : 5 € + frais d'expédition: 1,62 € .

• **CARTES POSTALES EN COULEURS**

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,54 €.

• **POLOS ET TEE-SHIRTS**

100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les tee-shirts.

POLO pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S.M.L. ou XL
Prix : 20 €.

POLO pour homme, manches cour-

tes, couleur olive Tailles S.M.L. , XL ou XXL Prix : 20 €.

TEE-SHIRT manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

TEE-SHIRT manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Renseignements concernant ces vêtements : 02/633 31 28.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 1,62 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Tous les versements concernant nos éditions sont à effectuer au compte 001-2693758-47 de Lasne Nature à 1380 LASNE.



AGENDA

MARS 2008

- Sam 1 **Batraciens sur les routes** soirée animation organisée par le PCDN de Lasne à 20h00 à partir du Centre Sportif et Culturel de Maransart. Renseignements au 02 6340583
- Jeu 13 **Conférence «Un Jardin pour le Plaisir»** au Centre Sportif et Culturel de Maransart. à 20h00. Voir page 1
- Ven 14 / Dim 16 **Journées wallonnes de l'eau** Des animations seront organisées par Lasne Nature et La Leçon Verte pour les écoles le vendredi 14 à la réserve du ru Milhoux.
- Sam 15 **Promenade nocturne** guidée par Renaud Delfosse. Départ à 20h au parking du Centre Sportif et Culturel de Maransart. Participation gratuite pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres.
- Dim 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Rejoignez-nous pour quelques heures. Informations ? Tél. 02 653 55 79
- Jeu 20 **Projection de courts-métrages** voir page 7
- Jeu 20 au Dim 30 **Semaine sans pesticides** démarche européenne, soutenue par le Ministère wallon de l'environnement, coordonnée par l'asbl Adalia, renseignements sur www.semaines-sans-pesticides.be
- Jeu 27 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19 h 30 : Sentiers, à 20 h Réunion Générale.

AVRIL 2008

- Dim 13 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bienvenue à tous. Informations ? Tél. 02 653 55 79
- Jeu 24 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19 h 30 : Sentiers, à 20 h Réunion Générale.

MAI 2008

- Ven 2 Sam 3 Dim 4 **Les Jardins d'Aywiers** de 10 à 19 h le vendredi et de 10 à 18 h les samedi et dimanche. Thème: «Un printemps butinant». Lasne Nature sera présente sur le site.
- Dim 18 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Il y a un travail pour chacun. Informations ? Tél. 02 653 55 79
- Jeu 29 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19h30 : Sentiers, à 20 h Réunion Générale.

JUIN 2008 (provisoire)

- Dim 15 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix,
- Jeu 26 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66.

Secrétaire : Jean-Pierre HAAK : 02 652 59 14 ou 0477 21 68 42

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS Tél.: 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Jacques COLARD : 02 353 02 44 ou sentiers@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Erik SEVERIN (Conservateur) 02 653 55 79 après 20 h.

Cellule Mobilité : Jean Pierre HAAK : 02 652 59 14 ou 0477 21 68 42 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : Alain CHARLIER : 02 633 41 93 (le soir) ou eaueetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64.

Cellule Plantes et semences : Valérie REGNIER 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Didier GELUCK : 02 633 30 24.

Siège social:

3, rue de Fichermont 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS **001-2326233-55** de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE.

POUR TOUTES LES PUBLICATIONS de Lasne Nature **001-2693758-47** de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 72

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	O	G	L	O	D	Y	T	E
2	R	E	C	O	U	V	R	A	N	T
3	O	N	C	S	E	A	N	T	E	
4	M	O	I	S	I	S	A	R		
5	B	U	S	T	A	N	O	N		
6	I	V	G	A	L	E	N	I		
7	D	E	R	N	I	E	R	S	S	
8	I	L	E	O	N	E	I	R	E	
9	O	E	I	L	S	D	E	P	I	E
10	N	E	N	E	S	O	T	S		

GRILLE N° 73

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Le mois de mars peut l'être. 2. Cheval de roman. 3. A de gros titres - Entérinaît. 4. Symbole d'un gaz rare - Enveloppe de caoutchouc - Pris du bon temps. 5. Lac américain - Sélectionner. 6. Bande longue et étroite - Société. 7. Mammifère carnivore. 8. Ville de Thuringe - Plante textile. 9. Touffu - Abandonne. 10. Répétitions.

VERTICALEMENT

1. Cet arbuste de nos campagnes fleurira bientôt. 2. Palmeraie. 3. Lieu de pèlerinage shintoïste - Trempé. 4. Axe de la boussole - Évite les soucis. 5. Plat provençal - Parfois pronom - Gangster de théâtre. 6. Ascendants. 7. Lasne... - Dans ce lieu. 8. Au service de la radio et de la télévision. - Lac italien. 9. Allonges - Porteur de caractères génétiques. 10. Qui peuvent être enlevés.